

# Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

## SECTION 1: Identification

### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Étalon d'arsenic, 1000 ppm

**Numéro de Produit:** AAS1KS

**Autre Identification des Numéros de Produit:** AAS1KS-100, AAS1KS-500

### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

## SECTION 2: Identification des Dangers

### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 3	H331	P261, P271, P304+P340, P311, P321, P403+P233, P405, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Cancérogénicité	Catégorie 1	H350	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Danger pour le milieu aquatique ( chronique)	Catégorie 3	H412	P273, P501

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H331	Toxique par inhalation
H350	Peut provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Fiche de Données de Sécurité

### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P311	Contactez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	94.46
Acide sulfurique	H <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	98.07 g/mol	7664-93-9	5.41
Trioxyle d'arsenic	As <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	197.84 g/mol	1327-53-3	0.13

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

**Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Toxique par inhalation Peut provoquer le cancer. ATTENTION ! Cette solution est toxique et contient un cancérigène connu. Peut être fatal en cas d'ingestion. Peut causer des dommages au foie et aux reins. En cas d'ingestion, diluer immédiatement avec de l'eau et faire vomir. Contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Pour les yeux, consulter un médecin. Contient des matériaux connus dans l'état de Californie pour causer le cancer. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGENICITE : L'exposition chronique peut entraîner des lésions rénales et hépatiques.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirez à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez tous les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon, puis rincer à nouveau avec de l'eau. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Produit chimique sec, mousse, ou dioxyde de carbone. L'eau peut être utilisée sur ces solutions en raison des faibles concentrations d'acide impliquées.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Le contact avec la plupart des métaux provoque la formation de gaz d'hydrogène inflammable et explosif. Cependant, le risque est réduit en raison de la présence d'une plus faible concentration d'acide Sulfurique.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

#### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

#### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau approprié. Containerize for disposal with a hazardous waste disposal facility. Éliminer conformément à la réglementation locale.

### SECTION 7: Manutention et Stockage

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	PEL	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m <sup>3</sup> Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TWA	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	PEL	USA	10 µg/m <sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m <sup>3</sup> Action Level (as As)	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TWA	USA	10 µg/m <sup>3</sup> TWA (as As)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TLV-TWA	USA	0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as As)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic, organic compounds [RR-00035-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TWA	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	PEL	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m <sup>3</sup> Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs

## Fiche de Données de Sécurité

Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	PEL	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m <sup>3</sup> Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TWA	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	TWA	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'arsenic (1327-53-3)	PEL	USA	"10 µg/m <sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m <sup>3</sup> Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Acide sulfurique (7664-93-9)	TWA	USA	1 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide sulfurique (7664-93-9)	TLV-TWA	USA	0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (thoracic particulate matter)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

### 8.2. Contrôles de Exposition

**Contrôles d'Ingénierie:** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.0

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Organiques, chlorates, carbures, fulminates, picrates, alcalins, agents réducteurs, nitrates, acide acétique, agents oxydants, métaux.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 11: Données Toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

**Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

Toxique par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, Oral, Rat : 14,6 mg/kg (trioxyde de diarsenic), détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. DL50, orale, rat : 2140 mg/kg (acide sulfurique), détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. CL50, Inhalation, Rat : (acide sulfurique) 510 mg/m<sup>3</sup>/2H, aucun effet toxique noté.

**Corrosion Cutanée et Irritation:**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.

**Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.



## Fiche de Données de Sécurité

**Cancérogénicité:**

Peut provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Toxicité pour la Reproduction:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

### SECTION 12: Données Écologiques

**12.1. Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

**12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

**12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

**12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

**13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles



## **Fiche de Données de Sécurité**

### **SECTION 14: Informations Relatives au Transport**

#### **14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)**

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

#### **14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)**

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

#### **14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)**

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "10 µg/m<sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As); 5 µg/m<sup>3</sup> Action Level (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 10 µg/m<sup>3</sup> TWA (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As); 5 µg/m<sup>3</sup> Action Level (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As)

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): EPCRA RQ de 1 lb

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 100 lb TPQ inférieur; 10000 lb supérieur TPQ

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): EPCRA RQ de 1000 lb

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): 1000 lb TPQ

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 1 lb final RQ; 0.454 kg final RQ

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiq

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Arsenic as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N020)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Arsenic as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N020)" As Arsenic organic compounds [RR-00035-1]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Arsenic as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N020)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Extraordinairement dangereux

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Extraordinairement dangereux

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "Environmental hazard" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "Present" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Danger environnemental

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Présent

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Danger environnemental

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Environmental hazard (listed under Sulfuric acid)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Present (listed under Sulfuric acid)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "SN 2138 500 lb TPQ (Category Code N020. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "sn 2138" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): cancérigène

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): sn 0161

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): SN 0161 100 lb TPQ

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): sn 2138

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): SN 2138 500 lb TPQ (Category Code N020. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): cancérigène; corrosif; réactif - deuxième degré

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): sn 1761

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): SN 1761 500 lb TPQ

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): sn 1762

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "0.06 µg/day NSRL (inhalation, listed under Arsenic); 10 µg/day NSRL (except inhalation, listed under Arsenic)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "carcinogen, 2/27/1987" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): "developmental toxicity, 5/1/1997" As Arsenic inorganic oxides [RR-03689-5]

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 0.06 µg/day NSRL (inhalation, listed under Arsenic); 10 µg/day NSRL (except inhalation, listed under Arsenic)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): cancérigène, 2/27/1987

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): toxicité pour le développement, 5/1/1997

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): "carcinogen, 3/14/2003" As Strong inorganic acid mists containing sulfuric acid [RR-03978-1]

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): carcinogen, 3/14/2003

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Présent (LIS)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): Present (ACTIVE)

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Trioxyde d'arsenic (CAS # 1327-53-3): 215-481-4

Acide sulfurique (CAS # 7664-93-9): 231-639-5

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Toxique par inhalation Peut provoquer le cancer. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. Si possible, essuyer les zones de contact avec un chiffon sec avant de rincer avec de l'eau.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

## Fiche de Données de Sécurité

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

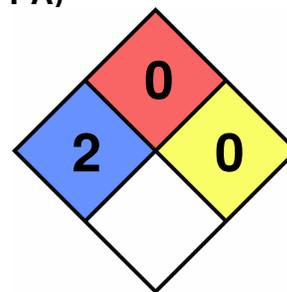
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 2  
**Inflammabilité:** 0  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-11-13

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.